

il pourra le faire plus tard. A mon avis, je n'ai pas retenu la Chambre très longtemps, et je n'ai que faire de ses sermons sur le moment et la durée de mes interventions.

La gravité du chômage est telle que le pays exige qu'on fasse de grands efforts. Les dépenses de 130 millions de dollars prévues dans l'exposé budgétaire du ministre des Finances (M. Benson) ne résoudre pas les problèmes du Canada ni le chômage au Québec. D'après les estimations du ministère, qui me semblent trop conservatrices, il coûte \$5,000 pour fournir un emploi dans le cadre de ce programme, de sorte que nous ne pouvons compter que sur 26,000 emplois en tout. Dans deux mois d'ici, nous aurons à peu près 200,000 chômeurs. Ce chômage est en grande partie attribuable aux programmes économiques et financiers adoptés par le gouvernement actuel sur les conseils des hauts fonctionnaires de la Banque du Canada et du ministère des Finances. Le gouvernement ayant décidé que des restrictions étaient nécessaires, il a appliqué les freins économiques et créé le chômage. Il est vrai que cette année, la hausse du coût de la vie est plus faible que d'habitude, mais elle a inévitablement entraîné une hausse du chômage. Le ministre aurait dû savoir qu'il en serait ainsi, étant donné son expérience dans le mouvement ouvrier.

Après avoir suscité le chômage d'une part, le gouvernement espère maintenant régler certains problèmes qui en découle grâce à ce programme. Mais, monsieur l'Orateur, je le répète, je pense que ce projet de loi et ces propositions sont insuffisantes et arrivent trop tard. Le ministère, la mesure législative et son mode d'application comportent de très graves défauts. Le ministre est sans doute la seule personne à connaître ce ministère, mais il ne se rend pas compte des difficultés. Certains des fonctionnaires les plus compétents du ministère, dont plusieurs occupaient des postes supérieures, sont partis. Ce n'est pas par accident, monsieur l'Orateur. Ils sont partis parce que le ministère et ses programmes ont cessé de se préoccuper des personnes à qui ils doivent venir en aide, de leurs besoins, pour assumer une vocation presque entièrement industrielle. J'ai causé avec certains de ces fonctionnaires. Ils ont le sentiment que le ministère et le ministre sont disposés à accepter toute forme de croissance, qu'elle nuise ou non à la localité en cause.

Qu'on me permette de donner un exemple, monsieur l'Orateur. Nous avons les programmes ARDA et FODER, mais quels sont leurs objectifs? C'est de rationaliser l'agriculture dans les régions où ils sont implantés et de consolider les terres en unités économiques. Ce sont des objectifs valables et louables. Mais à ma connaissance, on n'a pas établi de plans pour encourager les agriculteurs à abandonner leurs terres. Au lieu d'être les pauvres de la campagne, ils deviendront les pauvres des villes vivant d'allocations de bien-être. C'est le seul progrès que j'entrevois à la suite de l'application des programmes ARDA et FODER.

Le ministère offre des subventions à l'industrie, mais il ne semble pas se soucier de l'usage qu'on en fera et encore moins du genre d'emploi qui sera créé. En vertu d'un des premiers programmes, le gouvernement du Canada avait participé avec l'ancien gouvernement du Manitoba à l'établissement d'une industrie de pâtes et

[M. Orlikow.]

papiers à Le Pas, soit Churchill Forest Industries. Je n'insisterai pas sur l'importance des subventions accordées ni sur le peu de capital que les propriétaires, adeptes de la libre entreprise, avaient eux-mêmes fourni. Il est toutefois évident, monsieur l'Orateur, que le ministère qui fournissait les fonds, soit le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, n'avait prévu aucun moyen de faire pression sur les propriétaires pour les obliger à employer des gens de la région. Il n'y a pour ainsi dire pas d'Indiens du tout qui travaillent pour Churchill Forest Industries à Le Pas. Voilà une autre critique valable que l'on peut et que l'on doit faire à l'endroit du programme du gouvernement actuel.

Monsieur l'Orateur, je ne faisais pas partie du comité mais j'ai eu l'occasion il y a quelques jours de parler à certains membres du Conseil économique des provinces atlantiques. J'ai eu l'impression qu'ils ne voyaient rien de solide ni de rationnel en fait de programme, dans les déclarations du ministre ou dans ses réponses aux questions, qui montre que le gouvernement sait comment tirer parti de la loi sur les subventions au développement régional.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, ceux qui se sont opposés à cette mesure estiment qu'il faudrait tâcher surtout de créer plus d'emplois au Québec. Toutefois, monsieur l'Orateur, lorsque le gouvernement et le ministre présentent des propositions qui ont pour résultat de contraindre plus de la moitié du territoire canadien à recevoir de l'aide sous l'égide de la loi sur les subventions au développement régional, ils sabotent tout le principe d'une loi qui vise à aider les régions à lente croissance.

• (7.20 p.m.)

Si le ministre ne se préoccupe pas du genre de commentaires, critiques et suggestions faits par ceux qui ont comparu devant le comité, d'hommes comme le professeur Brewis, que faire alors? Les propos que M. Brewis a tenus sur le programme sont tellement à la base de tout succès qu'il me semble que le ministre se trouve obligé d'expliquer à la Chambre où M. Brewis a péché, si péché il y eut. J'aimerais citer deux paragraphes des documents que le professeur a fournis aux députés que ses commentaires intéressaient. Il a dit:

L'accroissement du nombre de régions désignées, quelles qu'elles soient, poussera presque infailliblement les gouvernements provinciaux à inclure encore d'autres régions. Par exemple, le gouvernement de la Saskatchewan aide les firmes sises hors des régions aidées par le gouvernement fédéral. Par ailleurs, il ne m'étonnerait guère que des gouvernements provinciaux critiquent de plus en plus les politiques centrales d'expansion régionale.

Parce que nous n'avons pas de plan fédéral bien conçu et coordonné avec les provinces, nous assistons à une vente au rabais. Chaque province, les démunies surtout, se lance dans son propre programme de subventions. Chacune surenchérit sur les autres dans l'espoir que l'industrie la préférera. Je pense aux concessions que Terre-Neuve accorde, et en particulier à la raffinerie de pétrole.

M. McGrath: C'était donné.